Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221020-4 »

Arrêté UFR Sciences

Portail René Descartes – L1 en 2 ans Descartes - 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la « **L1 en 2 ans – Portail René Descartes** » pour l'accès aux mentions de Licence en **« Mathématiques »**, **« Informatique »**, **« Mécanique »** et **« Physique »** du domaine **« Sciences et Technologies »**, est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

L1en2ans -Portail Descartes 1ère année (tous sites confondus)
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sary-Aurélien DRAPPEAU Suppléant(e) : Geneviève DRAGON Liste des membres : : Hachem KADRI, Geneviève DRAGON, Amélie FERRÉ **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et jury d'année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sary-Aurélien DRAPPEAU Suppléant(e) : Amélie FERRE Liste des membres : Hachem KADRI, Geneviève DRAGON, Amélie FERRÉ **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

L1en2ans -Portail Descartes 2d année (tous sites confondus)
Semestre 3
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sary-Aurélien DRAPPEAU Suppléant(e) : Hachem KADRI Liste des membres : Bénédicte EALET, Hachem KADRI, Jean-Paul MOHSEN **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 4 et Jury 2d année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Sary-Aurélien DRAPPEAU Suppléant(e) : Hachem KADRI Liste des membres : Bénédicte EALET, Hachem KADRI, Jean-Paul MOHSEN **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·